



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Phares privilégie les mesures de regroupement de services pour atteindre l'équilibre budgétaire

Rimouski, le 9 décembre 2013 – La Commission scolaire des Phares est désormais membre de huit regroupements de partage de services afin d'optimiser les ressources financières consacrées aux besoins des écoles et des centres de formation en matière d'outils de gestion informatisés, de recrutement d'élèves et d'expertise des programmes de formation professionnelle, de matériel informatique, de promotion des formations et services destinés aux entreprises, de matériel d'apprentissage et d'évaluation, de même qu'en matière d'assurances.

En effet, la Commission scolaire tire avantage de ces partenariats depuis plusieurs années déjà et continuera de travailler en ce sens pour maintenir au plus bas ses frais de gestion. La Commission scolaire est membre de la Société GRICS depuis 1994. Cette entreprise lui fournit des outils de gestion informatisés adaptés à ses besoins. Elle est également membre de la coopérative Éducation internationale (ÉI) depuis 2001. Cet organisme lui offre des services en matière de recrutement d'élèves étrangers pour la formation professionnelle, de perfectionnement des enseignants en formation professionnelle et d'expertise des programmes de formation offerts.

La Commission scolaire est également partenaire du Centre collégial des services regroupés (CCSR) depuis 2010, du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) depuis 2008 et du Comité de négociation des achats regroupés (CN@R) depuis bientôt un an afin d'obtenir les meilleurs prix lors d'achat de matériel informatique, qu'il s'agisse des tableaux blancs récemment installés dans les écoles, des ordinateurs portatifs ou des ordinateurs conventionnels de bureau.

La Commission scolaire est devenue membre il y a quelques mois de Formation Québec en réseau, un consortium des services aux entreprises des commissions scolaires. Cette démarche a pour objectif de l'aider à percer le marché disponible pour les formations que la Formation continue et les services aux entreprises développent. Elle est par ailleurs membre de la Société de la formation à distance des

commissions scolaires du Québec (SOFAD) pour la conception et la production de matériel d'apprentissage et d'évaluation imprimé ou en ligne depuis 1997.

Enfin, depuis l'année scolaire 2011-2012, la Commission scolaire est membre du Regroupement d'assurance des commissions scolaires de l'Est du Québec, qui compte vingt commissions scolaires au total. Ce regroupement permet d'obtenir un avantage certain en ce qui a trait aux primes d'assurances. Depuis deux ans, la Commission scolaire a vu ses primes d'assurances passer d'environ 60 000 \$ à environ 26 000 \$, une économie très importante.

« Ces partenariats sont très profitables, car ils permettent à la Commission scolaire d'avoir accès à des services de qualité adaptés au monde de l'éducation, et ce, au coût le plus bas. Nous faisons affaire avec ces partenaires régulièrement et nous vivons les retombées positives de ces démarches au quotidien. Lorsque nous recrutons un élève étranger grâce au savoir-faire d'Éducation internationale, par exemple, cet élève passe ensuite tout le temps nécessaire parmi nous pour parfaire sa formation. Ces partenariats favorables à la bonne gestion existent donc depuis nombre d'années et nous continuerons à les développer, au bénéfice de nos élèves et pour faciliter l'atteinte de nos objectifs budgétaires », a commenté M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire.

-30-

Source : Jean-François Parent
Directeur général
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.